

COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF DU RÉSEAU SCA du 1er juin 2023

Après les déclarations liminaires, où **la CGT** a fortement insisté sur l'injustice de la réforme des retraites et sur le manque d'attractivité du SCA, le Directeur Central a clairement annoncé la suppression de 1 000 postes dans le service. Environ 300 postes de personnels civils et 700 postes de militaires seraient supprimés dans les 3 ans à venir, en plus de la manœuvre sur les marges frictionnelles qui n'est pas encore terminée en 2023.

Le gouvernement prévoit une augmentation du budget de la LPM à 413 milliards d'euros d'ici 2030, soit une augmentation de près de 40%. Il est donc contradictoire de réduire les ressources humaines dans le soutien des forces. Le bilan de l'opération ORION devrait démontrer la nécessité de renforcer le SCA afin de répondre au mieux aux besoins des militaires en opération.

Ce double discours, qui consiste à augmenter le budget tout en réduisant les ressources internes, risque de conduire à une explosion de la sous-traitance et de l'externalisation de nos missions. Les investissements supplémentaires promis pour la remise en état des restaurants, d'un montant de 500 millions d'euros, sont nécessaires mais ne masqueront pas les lacunes criantes dans de nombreux services du SCA. Les suppressions de postes dans les fonctions Transports, prévention ou dans les ELoCAs auront rapidement un impact problématique.

Il est légitime de s'interroger sur la cohérence des décisions prises par le Ministère lorsqu'on constate le coût élevé des intervenants extérieurs pour les missions de transport. Par ailleurs, le manque de Chargés et d'agents de Prévention dans les 5 prochaines années soulève des inquiétudes quant aux conséquences humaines de cette situation. De plus, les ELoCAs, dont les missions augmentent suite à BARKANE ou à ORION, ne pourront pas répondre entièrement aux besoins des Forces.

Il est difficile de croire à l'attractivité d'un service qui prévoit encore la suppression de 1 000 postes dans les années à venir, en plus des 250 déjà perdus au titre des marges frictionnelles. Le signal envoyé par le Ministère au SCA est perçu comme un "coup de poignard dans le dos". Les moyens nécessaires pour fonctionner correctement nous sont retirés et, à terme, nous risquons d'être accusés de ne pas pouvoir pleinement tenir nos engagements inscrits sur la feuille de route.

Cette situation soulève des interrogations quant à une éventuelle volonté délibérée de réinternaliser les missions de soutien et de faire un bond en arrière de 15 ans. Est-ce que la mise en place de "partenaires sous-traitants" est secrètement prévue dans la feuille de route ? Est-ce que nous sommes en train de mettre en place un plan social déguisé avec la suppression de certaines missions du SCA ?

Le début de ce mandat est perçu comme inacceptable par **la CGT**. Le conflit sur les retraites a laissé des cicatrices indélébiles avec la modification des meilleures années de retraite en les remplaçant par les pires années de travail. La suppression de ces 1 000 postes supplémentaires aura un effet désastreux sur le moral et les conditions de travail de tous les salariés du SCA.

Malgré l'augmentation considérable du budget de la LPM, les agents du Ministère ne bénéficieront pas des avantages espérés. Alors que les effectifs sont annoncés à 275 000 à la fin de la LPM, soit une augmentation de 6 000 postes, il est prévu seulement 60 000 civils (~64 000 actuellement) à la fin de celle-ci.

Les élus **CGT** au CSA et dans chaque établissement dénoncent les risques liés aux suppressions de postes et organisent la lutte nécessaire pour préserver nos capacités de soutien. Les orientations actuelles remettent en question la logique même de création du SCA.

La CGT se battra et demandera des comptes à tous les niveaux pour maintenir un service de soutien efficace.



**DÉCLARATION
LIMINAIRE**
www.fnte.cgt.fr



COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF DU RÉSEAU SCA du 1er juin 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La CGT tient à souligner que la tenue de ce premier Comité Social Administratif de Réseau (CSA R) après les élections de décembre 2022 se déroule dans un contexte très particulier. Pour **la CGT**, la fin du boycott des instances ne signifie pas pour autant une reprise du dialogue social comme si rien ne s'était passé depuis la présentation par la Première Ministre du projet de réforme des retraites.

Parmi toutes les attaques contre le système des retraites, la réforme DUSSOPT est la plus brutale et la plus violente, en particulier à l'égard des femmes et des personnes ayant commencé à travailler tôt ! Pourquoi ? Parce que le recul de l'âge de départ à 64 ans et l'augmentation accélérée du nombre de trimestres requis (42 puis 43 annuités en 2027 au lieu de 2035 pour une retraite à taux plein) signifient que nous devons travailler plus longtemps pour finalement gagner moins d'argent. La combinaison de ces deux mesures est d'une extrême violence sociale, démontrant la volonté du gouvernement de faire payer aux salariés la note de l'inflation et de l'évasion fiscale.

Une mobilisation exceptionnelle et sans précédent s'est développée depuis près de 4 mois, avec 13 journées de mobilisation interprofessionnelle, des actions quotidiennes, des grèves et des actions reconductibles. Le gouvernement a imposé une réforme controversée sans passer par un vote à l'Assemblée nationale, suscitant le mépris envers les opposants. Cette situation a provoqué une crise sociale et démocratique majeure, marquant la capacité du peuple français à se mobiliser contre les injustices.

Bien sûr, la vie continue et nous devons nous occuper des problèmes courants. Cependant, il est important de rappeler que c'est à la fin du spectacle qu'on paie les musiciens, et nos dirigeants devraient en tenir compte.

La CGT tient à exprimer son mécontentement concernant le projet de Loi de Programmation Militaire 2024-2030. Une fois de plus, ce projet néglige la place des personnels civils au sein du ministère des Armées, alors même que leurs missions de soutien aux forces armées sont unanimement reconnues par tous les acteurs concernés.

Il est inquiétant de constater qu'aucune mesure n'est mentionnée dans cette loi pour remédier à la perte d'attractivité de notre ministère, qui a vu sa renommée diminuer en raison de restructurations, de fermetures de services et d'établissements. Pourtant, les ressources financières ne manquent pas, puisque au moins 2% du PIB sera consacré au budget de la défense, ce qui représente 413 milliards d'euros.

Alors que les conditions de travail des personnels civils, qui représentent 23% de l'effectif global du ministère (soit 65 000 personnes), ne sont pas évoquées, la CGT dénonce l'absence de mesures visant à garantir leur attractivité et leur fidélisation. Nous croyons fermement que cela passe par des revalorisations salariales, ainsi que par l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail.

La CGT continuera de défendre les droits et les intérêts des personnels civils, en siégeant dans les instances appropriées et en proposant des solutions concrètes pour améliorer leur situation. Nous appelons les dirigeants du ministère des Armées à prendre en compte nos revendications et à agir en faveur des personnels civils, qui méritent une reconnaissance juste et des conditions de travail dignes.

Nous restons déterminés à poursuivre notre lutte sociale en vue d'un ministère des Armées plus juste et respectueux de l'ensemble de ses personnels, en revendiquant :

- La semaine de 32h,
- L'augmentation des possibilités de télétravail en y mettant entre autres les moyens pour travailler correctement,
- Une protection Sociale Complémentaire (PSC) à la hauteur des enjeux économiques,
- L'application du 13ème mois,
- Une revalorisation immédiate des salaires,
- La suppression des abattements de zones,
- L'indexation du point d'indice sur l'inflation,
- L'Abrogation du RIFSEEP et de tous pseudo systèmes méritocratiques.

Nous souhaitons obtenir des clarifications quant à la volonté d'intégrer certains investissements au sein de la loi de programmation militaire 2024-2030. Nous aimerions connaître les priorités établies, telles que l'hôpital Laveran de Marseille, les investissements sur les bâtiments à Roanne, la rénovation des restaurants du GSBdD Toulon, ou d'autres choix qui pourraient être envisagés. Nous avons entendu certaines rumeurs laissant craindre des reports d'investissement, ce qui aurait pour conséquence des retards dans la capacité de production pour remettre en état les matériels.

Nous tenons à souligner que votre feuille de route, qui comprend des aspects tels que la digitalisation ou la qualité de vie au travail, ne peut occulter notre préoccupation quant à notre faible capacité de recrutement, liée en grande partie au niveau salarial au sein du ministère. Il est regrettable de constater que le SCA souffre d'un manque d'attractivité général. L'inflation continue d'augmenter, notamment avec des hausses annuelles allant de 6 % à 15 % sur les dépenses énergétiques et les produits de première nécessité, ce qui rend la fin du mois de plus en plus difficile pour de nombreuses personnes. Nous sommes convaincus que la résolution de ce problème ne peut pas reposer uniquement sur les avancements et les primes.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons de siéger dans les différentes structures afin de porter la voix des salariés. Malgré les divergences de fond qui nous opposent à nos dirigeants, nous nous efforcerons d'améliorer la condition des conducteurs par le biais du groupe de travail auquel nous participons, ainsi que celle de l'ensemble des salariés, en faisant des propositions concrètes lors des Formations spécialisées (FS) et des CSA de réseaux. Nous attendons de votre part une volonté affirmée de défendre les attentes des salariés en accord avec les besoins des forces armées.

Merci de votre écoute

